

## ÉDITORIAL

L'année 2003 débute à peine et le monde se prépare à la guerre. Les tentatives de se cacher derrière la défense du Bien pour la justifier ont échoué. C'est sur fond de relents de pétrole et de relégitimation d'un système capitaliste qui a reçu des coups sévères en 2002 que les avions de guerre et les blindés se préparent.

Après le Forum social européen de Florence et son large succès, la liste des actions en préparation pour le mouvement altermondialiste est longue : Porto Alegre 2003 et sa cohorte d'initiatives parallèles, les manifestations lors des assemblées du FMI et de la Banque mondiale en avril et à l'automne, le contre-sommet du G8 près d'Évian en juin, les mobilisations face au sommet de l'OMC à Cancun (Mexique) en septembre, le Forum social européen de Paris-St Denis en novembre, notamment.

Les thèmes d'action du CADTM France se trouvent mis en avant à chacun de ces moments forts. Les foyers de réflexion et d'action sont nombreux, ce bulletin vous le confirmera.

Alors que souhaiter aux citoyens, qu'ils soient au Nord ou au Sud, pour cette nouvelle année ? Paix, justice, bonheur personnel, tels sont les mots qui nous viennent à l'esprit. Voilà les vœux que nous formulons pour chacun d'entre vous pour 2003.

Enfin, ce bulletin est dédié à la mémoire de Rose Clermont-Toussaint qui s'est éteinte en décembre 2002.

▼ L'ÉQUIPE DU CADTM FRANCE

## CD : LE MASSILIA SOUND SYSTEM CHAUFFE LA SALLE

A quelques semaines de la sortie du "disque contre la dette" (le 20 janvier au Brésil, le 29 janvier en France, le 10 février dans le reste du monde), le Massilia Sound System a déjà entrepris de parler de la dette du Tiers-Monde au cours de chacun de ses très nombreux concerts et de faire distribuer les tracts du CADTM à ses fans.

Le groupe de tchatteurs marseillais s'est en effet investi dans le projet de disque en mettant en musique une intervention de Thomas Sankara en 1986 à Addis Abeba (très célèbre discours du président du Burkina Faso, qui pourrait être résumé par la formule "si nous payons, c'est nous qui allons mourir"). Une première version de ce titre figure déjà sur leur dernier album, "Occitanista", avec une référence au CADTM dans le livret. Une deuxième version, plus recentrée sur le discours de Thomas Sankara, paraîtra fin janvier sur la compilation *Drop the Debt* (plus connue chez les militants sous le sobriquet de "disque contre la dette"), au milieu de titres inédits de Tiken Jah Fakoly, de Cesaria Evora, de Lenine ou de Lokua Kanza (plus d'infos sur [www.sayitloud-records.com](http://www.sayitloud-records.com)). Au même moment, sortira un single produit par Attac avec des rappers de France et d'Afrique. Quelques concerts suivront, en février et en mai. C'est donc un véritable assaut sonore contre le système de la dette qui se prépare pour 2003. Comme dirait le producteur de la compilation *Drop the Debt*, "les batailles ne se gagnent pas avec des chansons mais elles se gagnent parfois en chantant". Espérons que, pour une fois, il aura raison.

## AGENDA

**4 janvier** : CA du CADTM France.

**10 janvier** : intervention de Jo Briant (CADTM) à St-Chamond (42), sur les mécanismes et les enjeux de la dette.

**16 janvier, 19h30** : pièce de théâtre *Le Procès de la dette* suivie d'un débat, par le groupe d'Aix-en-Provence (13), à l'École d'Art, rue Émile Tavan, à Aix.

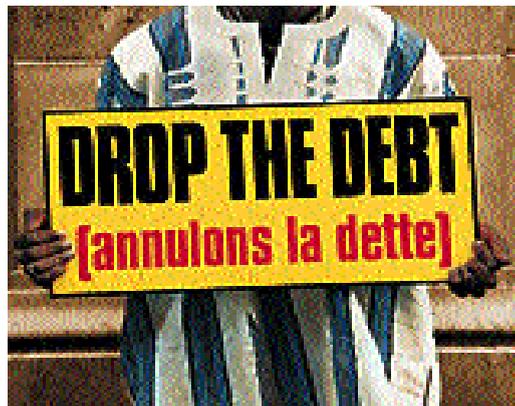
**25 janvier, 14h** : atelier sur la dette de Damien Millet (CADTM) à Lyon (69), dans le cadre des Rencontres pour une autre mondialisation.

**23-28 janvier** : troisième Forum social mondial à Porto Alegre (Brésil).

**29-30 janvier** : rencontre du réseau international CADTM à Porto Alegre.

**29 janvier** : lancement du CD *Drop the debt* pour l'annulation de la dette, par le producteur militant Say It Loud.

**19-21 février** : sommet France-Afrique à Paris.



## DROIT INTERNATIONAL ET DETTE : ON AVANCE...

*Il est difficile de rendre compte d'un séminaire de trois jours (Amsterdam, 2-4 décembre 2002) sur un sujet aussi "pointu" que le droit international. Tant de thèmes ont été abordés (Accords bilatéraux d'investissements, application des droits économiques, sociaux et culturels...) qui méritaient à eux seuls qu'on s'y arrête. Nous voulons mettre ici en avant les conséquences pratiques de notre réflexion : procédures judiciaires en cours (Afrique du Sud), audits citoyens (en Equateur sur la dette avec la Norvège), pistes de travail. Nous aurons donc l'occasion de revenir sur ces aspects de notre bataille.*

### Principes de base de notre action

Le droit est un instrument pour atteindre nos objectifs (annulation de la dette et, au-delà, le développement et l'émancipation des peuples), c'est donc un outil de combat. Il doit servir l'action politique et sociale des mouvements citoyens. Le droit est conservateur par essence mais il se modifie selon les rapports de forces sociaux.

Nous faisons appel à des experts qui sont en fait des experts-militants, qui s'engagent aux côtés des mouvements sociaux. Nous devons veiller à cet aspect des choses dans le sens où, dans un avenir proche, des cabinets d'avocats vont vouloir se saisir d'affaires qui peuvent paraître "juteuses" (exemple: la question des réparations où des milliards sont en jeu).

Déjà un an de travail.

En 2001, à la même époque, le premier séminaire du CADTM sur le droit avait réuni à Bruxelles une soixantaine de personnes. Ce deuxième séminaire en a accueilli presque autant.

Mais, en un an, c'est un réseau beaucoup plus vaste qui s'est formé sur les pistes juridiques de l'annulation de la dette. Non seulement un réseau d'experts (juristes, avocats, étudiants en droit...) mais des représentants de mouvements sociaux et citoyens qui désirent s'informer de ces pistes juridiques et les mettre à disposition de leur organisation.

Le CADTM a donc introduit le chantier du droit dans son programme quinquennal (2003-2007) : c'est un travail permanent que nous avons entamé.

Lors de ce séminaire, le caractère international de la participation s'est confirmé (Philippines, Afrique du Sud, Bangladesh, Espagne et Pays Basque, Sénégal, Italie, Belgique, Equateur, Mali, France, Niger, Canada, Allemagne, République démocratique du Congo, Argentine, Suède, Inde, Pays-Bas) sans parler de toutes les personnes qui ont manifesté le désir de recevoir les résultats du séminaire et de s'intégrer au réseau de réflexion et d'action.

Le premier séminaire avait pour idée de base que l'annulation de la dette n'est pas un objectif en soi, mais qu'il s'agit de lever un obstacle sur le chemin du développement. Ce développement, pour nous, est déterminé par la garantie des droits humains fondamentaux. Les déclarations, pactes et traités internationaux des Nations Unies spécifient ces droits, qu'ils soient civils et politiques, ou économiques, sociaux et culturels. Mais, on constate un fossé énorme entre la

reconnaissance de ces droits et leur application effective.

Les séminaires sont l'occasion d'échanger entre personnes travaillant sur ce thème depuis longtemps ; de mettre en commun l'avancée dans l'élaboration théorique, les expériences (actions en justice) entamées par des représentants des mouvements sociaux, les campagnes des mouvements sociaux éparpillés dans le monde entier (par exemple, la campagne allemande va se saisir du 50e anniversaire des accords de Londres en février 1953 restructurant très avantageusement la dette de l'Allemagne d'après-guerre).

Les séminaires ouvrent donc des collaborations étroites avec tout le secteur du mouvement altermondialiste qui travaille la question des Droits de l'homme.

Au niveau de la dette, les séminaires abordent différents aspects :

- la responsabilité pénale des Institutions financières internationales (IFI) : les délits sont importants et généralisés en termes de crimes contre l'humanité. Il faut donc se poser la question de la poursuite pénale de ces organisations même si elles se considèrent au-dessus des lois ;

- la responsabilité pénale des entreprises : cette question avait déjà été posée lors du procès de Nuremberg. Des initiatives ont été prises récemment contre des transnationales : la plainte contre Shell par le peuple Ogoni au Nigeria, contre TotalFinaElf pour son soutien à la dictature en Birmanie. En novembre 2002, une plainte a été déposée contre 21 transnationales considérées comme complices du régime de l'apartheid (voir page 3). Ces procès, et la jurisprudence qu'ils entraîneront, ouvrent le chemin à une multitude d'actions puisque beaucoup de pays ont vu naître ou croître leur dette sous des régimes dictatoriaux. Dans ce sens, la responsabilité pénale des IFI est aussi engagée, puisque leur complicité avec ces mêmes régimes est évidente (comme en Argentine).

- la responsabilité des gouvernements, notamment celle des gouvernements endettés par rapport à leurs populations. On a souligné l'importance des actions des mouvements du Sud pour pousser leurs gouvernements à répudier la dette.

Le premier séminaire avait en plus un objectif concret et immédiat, celui de préparer avec Jubilé Sud l'argumentation juridique qui allait être développée lors du Tribunal des peuples contre la dette au Forum social mondial de Porto Alegre en février 2002.

Cette expérience de tribunal (qui a été répétée à différents endroits de la planète depuis quelque temps : à Dakar, lors du tribunal andin, etc.) est une façon de se préparer à de véritables procès.

Le deuxième séminaire nous a permis de constater les avancées en termes d'action concrètes. Il nous a permis aussi de noter des différences d'appréciation entre les experts qui y ont pris la parole, ce qui est somme toute positif. Comme mouvement social, nous voulons nous rendre compte des différences d'interprétation du droit et avoir notre mot à dire sur les pistes qui nous semblent, en connaissance de cause, les plus appropriées.

## Des multinationales accusées

L'actualité met en lumière la face cachée des multinationales. Après le rapport d'experts de l'ONU sur l'implication de 85 sociétés dans l'exploitation illégale des richesses du Congo RDC (voir bulletin 4), l'Afrique du Sud attire les regards. Des faits sur lesquels il est possible de s'appuyer pour agir.

Jusqu'en 1993, un régime raciste d'apartheid a régné sur l'Afrique du Sud. Vingt et une sociétés des pays les plus industrialisés sont aujourd'hui accusées d'y avoir fait des affaires juteuses, même après l'embargo décidé par l'ONU. A travers leurs prêts et leurs investissements, elles ont financé ce régime et lui ont permis de survivre aux sanctions internationales. Elles ont ainsi contribué à l'oppression des Noirs, à la répression et aux crimes contre l'humanité commis par ce régime raciste. Une association sud-africaine (Khulumani Support Group, revendiquant 32 000 soutiens) a ainsi déposé plainte à la mi-novembre 2002 aux Etats-Unis, afin d'obtenir des réparations.

Parmi les multinationales accusées, on ne trouve que des noms connus. Des banques ont prêté des fonds à l'Afrique du Sud en connaissance de cause : Citigroup, JP Morgan, Commerzbank, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Crédit suisse, UBS et Barclays National Bank. Figurent aussi des multinationales pétrolières ou automobiles (qui ont fourni des camions blindés) : ExxonMobil, ChevronTexaco, Ford, General Motors, DaimlerChrysler, BP, TotalFinaElf et Shell (le principal fournisseur de pétrole, couvrant 20% des besoins, dont 5 000 barils par jour pour les forces armées). On y repère aussi Fluor Corporation, Rheinmetall, Rio Tinto, Fujitsu et IBM (qui a fourni au gouvernement sud-africain le logiciel informatique permettant d'inclure la mention "Blanc" ou "non-Blanc" sur les cartes d'identité).

Les avocats, l'Américain Michael Hausfeld et le Sud-Africain Charles Abrahams en tête, estiment que les réparations sont difficilement chiffrables tant le préjudice est grand. La somme des prêts accordés au régime d'apartheid et des profits réalisés par les entreprises ayant commercé avec l'Afrique du Sud se chiffre en dizaines de milliards de dollars.

L'organisation Jubilee South Africa porte l'idée que l'apartheid étant illégitime (voir les sanctions qu'il a provoquées), la dette qu'il a contractée l'est aussi. Ainsi, elle désapprouve la position du gouvernement actuel qui refuse l'idée de répudiation de la dette pour ne pas effrayer les capitaux privés étrangers. Selon Jubilee South Africa, "la dette n'est pas tant une cause de sous-développement et de pauvreté qu'une conséquence d'un système de relations internationales où règne le droit du plus fort." Le procès intenté est le moyen choisi pour commencer à remplacer un monde d'oppression par un monde de justice.

Cette démarche pose le problème de la dette odieuse, contractée par un régime dictatorial et illégitime sans avoir profité aux populations. Dans ce cas, le droit international prévoit la possibilité pour le gouvernement démocratique qui lui succède de la considérer comme nulle. Il s'agit en fait, selon cette doctrine, d'une dette personnelle des dictateurs, et non une dette de l'Etat lui-même. L'Etat sud-africain post-apartheid n'a pas voulu s'engouffrer dans cette brèche.

Après cinq siècles de pillage, d'esclavage et de colonialisme, la notion de réparations est lourde de sens. Au sommet de l'ONU à Durban en septembre 2001, les pays riches ont pris soin de ne pas s'engager dans cette voie. Les mouvements sociaux du Nord et du Sud doivent pousser les Etats du Nord (et les dirigeants du Sud) à endosser leurs responsabilités.

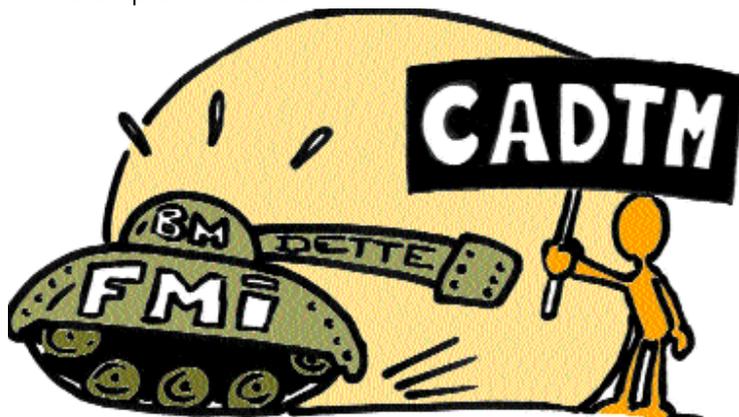
## Un outil de mobilisation...

▼ DAMIEN MILLET

Il va de soi que ces réflexions, procédures... doivent être reprises le plus largement par les mouvements sociaux au Nord comme au Sud et devenir des outils pour les mobilisations. Les procès de la dette ont été une première expérience (à Dakar en décembre 2000 ou à Porto Alegre en février 2002).

Le séminaire d'Amsterdam a donc abouti à des pistes de travail pour les mois à venir :

- Élaboration d'un texte en plusieurs langues pour le FSM2003 afin que le mouvement alter-mondialiste puisse se saisir des pistes alternatives au niveau du droit.
- Rédaction d'une brochure de vulgarisation. Certains publics seront sensibles avant tout aux arguments juridiques ("si c'est la LOI").
- Mise en place d'un travail permanent, d'un réseau international qui puisse suivre les procédures en cours et continuer à élaborer, par le biais d'une liste internationale de diffusion, d'échanges permanents.
- Intervention à tous les niveaux des Forums sociaux, nationaux, continentaux (sensibilisation) et diffusion des appels en cours (mobilisation).
- Implication du CADTM pour faire aboutir des plaintes. Par exemple, notre réseau possède des éléments tangibles sur le génocide rwandais et l'intervention de banques, marchands d'armes, IFI. Il nous faut chercher un relais sur place pour lancer les procédures judiciaires.
- Implication du CADTM pour travailler sur un des aspects qui nous concerne le plus directement : la responsabilité des IFI. L'exemple de l'Argentine pourrait être un premier biais.



Le CADTM France, investi dans ce travail, continuera à faire connaître ce qui se fait. A suivre donc.

▼ DENISE COMANNE ET CLAUDE QUÉMAR

## Bulletin du CADTM France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau - France  
Tel : 02-38-59-98-28 Email : france@cadtm.org  
Directeur de la publication : Damien Millet  
ISSN 1634-5932 Dépôt légal : janvier 2003  
Dessins p3 et 6 : DOM (airdom@libertysurf.fr)  
Dessin p4 : Abde lali El Boutaybi  
Précédents bulletins : www.cadtm.org

## UN FORUM SOCIAL MAROCAIN RÉUSSI

Du 20 au 22 décembre 2002, s'est déroulé le premier Forum social marocain, à Bouznika, entre Casablanca et Rabat. Il s'agissait du premier Forum Social dans un pays arabe et pour tous les militants d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, c'était un événement considérable.

Près de 500 personnes se sont retrouvées dans cette petite ville sur les rives de l'Atlantique. Les infrastructures mises à disposition par un organisme public, l'Agence de développement social, ont permis un déroulement harmonieux des activités.

Les thèmes retenus reflétaient les préoccupations et les nombreux domaines d'actions du mouvement altermondialiste au Maroc : l'agriculture et la souveraineté alimentaire, la question de l'eau, le rôle des femmes, l'école pour tous, la santé et la protection sociale, la politique urbaine et le logement, le chômage et la précarité, les migrations, l'ajustement structurel, la répartition de la richesse, les privatisations, l'information, la culture, la militarisation de la mondialisation, la solidarité avec la Palestine, notamment.

Alors que Jacques Chirac et Mohammed VI inauguraient une place Mohammed V à Paris, d'ex-ouvrières de la conserverie La Gironde à Agadir, qui campaient devant leur entreprise depuis plus d'un an pour défendre leurs droits, étaient expulsées par la police, et le Forum social marocain réagissait avec véhémence : défilés, slogans engagés ("Mes droits, mes droits, ils coulent dans mes veines !", "Hommes-femmes, même combat", etc.), drapeaux palestiniens brandis, avant leur venue le dernier jour à Bouznika...

Les intervenants marocains s'exprimaient majoritairement en arabe et les auditeurs participaient activement aux débats. Quelques invités étrangers apportaient un point de vue international, notamment Claudio Katz (pour présenter la situation en Amérique latine et la rébellion populaire en Argentine pendant cette dernière année), Michel Warshawski (Israélien engagé pour la paix et le respect des droits des Palestiniens), Mamadou Ly (syndicaliste français de Sud Rail), Fathi Chamkhi (président du Raid-Attac Tunisie). Pour ma part, j'eus la chance d'être invité à prendre la parole lors d'une table ronde sur "L'ajustement structurel et la question sociale", et à présenter la problématique de la dette dans un atelier d'une demi-journée intitulé "La richesse nationale, c'est l'affaire de tous". A l'issue, des discussions informelles avec de nombreux participants ont permis des contacts particulièrement fructueux.

Les organisateurs ont fourni un travail remarquable pour la réussite de ce Forum et ont su dépasser leurs quelques divergences pour rédiger un appel de Bouznika accepté par tous, clôturant ces trois jours très riches. Un grand merci peut être adressé à tous ceux qui ont œuvré pour faire de ce Forum un moment inoubliable.

▼ DAMIEN MILLET

## LA DETTE DU MAROC

La dette du Maroc s'élève à 18 milliards de dollars, montant considérable pour une économie fragile du Tiers Monde. Mais si l'on s'intéresse à la région située dans la partie Ouest de la Méditerranée, la rive Sud (Maroc, Algérie, Tunisie) a une dette extérieure de 54 milliards de dollars pendant que la rive Nord (Espagne, France, Italie) croule sous une dette publique de 2 300 milliards de dollars. Comme quoi la dette extérieure des pays en développement est bien faible à l'échelle des dettes mondiales. Une véritable annulation de la dette extérieure publique du Tiers Monde est donc tout à fait réalisable...

Malgré l'inadmissible montée des égoïsmes dans la forteresse Europe, les travailleurs marocains ayant migré ont envoyé en 2000 dans leurs villages la somme gigantesque de 2 milliards de dollars, permettant à leurs familles de survivre. Dans le même temps, le remboursement de la dette a privé le Maroc de 3,3 milliards de dollars, et les plus riches continuent de placer leur fortune dans les banques du Nord. En effet, les dépôts des classes aisées d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à l'étranger sont très importants et dépassent les 300 milliards de dollars. Des enquêtes méticuleuses conduites pour connaître la part due à des détournements permettraient sans doute de rétrocéder aux Etats et aux populations des sommes qui manquent cruellement dans le pays lorsqu'il s'agit de développement humain (santé, éducation, logement, etc.).

En somme, au Maroc comme ailleurs, la dette est un mécanisme puissant de transfert de richesses des petits producteurs et des salariés du Sud vers les détenteurs de capitaux du Nord, les classes dominantes des PED prélevant leur commission au passage.

### BRÈVES

✓ Dans le cadre du **prochain G8**, qui se déroulera à Évian du 1er au 3 juin 2003, il semble que la France réfléchisse à un mécanisme de conversion de dette pour les pays pauvres, notamment africains, non éligibles à l'initiative PPT (Pays pauvres très endettés). Ce mécanisme pourrait combiner allègements de dette, conversions-annulations et conversions-investissements. Bien sûr, on attend de voir...

✓ **Le Liban** doit supporter une dette publique énorme de 31 milliards de dollars pour 4 millions d'habitants, soit 175 % de son PIB ! Ravagé par seize années de guerre civile puis par une coûteuse reconstruction, le pays est au bord de la banqueroute. Le 23 novembre 2002, il a réuni à Paris ses créanciers (au premier rang desquels l'Arabie saoudite et la France) pour trouver une solution. Il a obtenu 4,3 milliards de dollars et a promis une modernisation du système fiscal et une relance des privatisations. En somme, la dette continue d'enfler et les mesures libérales se renforcent.

## FAISONS CONNAISSANCE...

avec Germain Ngwassi (Congo RDC)

*Germain, peux-tu nous présenter ton association et la situation politique de ton pays ?*

La Coalition congolaise pour l'abolition de la dette et le développement (CCADD) est basée dans l'Est du Congo RDC, à Goma et Bukavu (Sud-Kivu), loin de la capitale Kinshasa. Notre pays est depuis la chute de Mobutu en 1997 en proie à des troubles graves. Des troupes étrangères (Zimbabwe, Rwanda, Ouganda, Angola), dont certaines avaient accompagné Laurent-Désiré Kabila dans sa prise de pouvoir, ont occupé une partie du territoire, n'hésitant pas bien souvent à piller les ressources naturelles (diamants, bois, métaux, comme l'a prouvé récemment un rapport de l'ONU [voir bulletin 4]). Depuis l'assassinat de Kabila et l'arrivée au pouvoir de son fils Joseph en janvier 2001, le gouvernement règne sur la partie Ouest du territoire seulement. La région où je vis est occupée par la rébellion du RCD-Goma, bras politique du Rwanda. Nous n'avons pas de contact permanent avec le pouvoir.

*Quel type d'action sur la dette mène le CCADD ?*

Nous existons de fait depuis 1998 mais officiellement depuis 2001 seulement. Notre action consiste essentiellement en la mobilisation des masses sur les difficultés économiques de notre pays et sur le problème de la dette, à travers notamment des conférences dans les universités et les écoles secondaires. Nous essayons d'organiser des clubs de spécialistes (juristes, économistes, sociologues) qui discutent de la dette, formulent des propositions concrètes et réfléchissent à des arguments pour l'annulation.

*Travaillez-vous en réseau avec d'autres structures sur ce thème ?*

Oui, nous collaborons avec des associations de développement, de droits de l'homme, et nous faisons partie du Conseil régional des ONG (CRONG), la coordination des ONG implantées dans la province du Sud-Kivu. Au niveau du continent africain, les liens se tissent également. Ephraïm Balemba, du CCADD, a participé à la rencontre Dakar 2000, et avec Mariette Chirume, il va participer au Forum social mondial 2003.

*Tu as assisté au séminaire international sur le droit et la dette à Amsterdam. Attaches-tu une importance particulière au droit ?*

Bien sûr, je suis avocat de formation. Au CCADD, nous considérons la dette du Congo RDC comme illégitime et odieuse car elle a été contractée par un régime dictatorial. Le FMI et la Banque mondiale savaient qu'elles prêtaient pour soutenir ce régime autoritaire, mais elles ont continué. Les détournements ont été massifs. Quand on compare le montant de notre dette extérieure (plus de 12 milliards de dollars) et l'état de nos routes et de nos hôpitaux, on est stupéfait. Le pays est complètement détruit.

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE BOURINET ET DAMIEN MILLET

## NOUS ÉTIIONS À FLORENCE

Au Forum social européen bien sûr. Le CADTM était bien représenté et nous avons bien des raisons pour aller nombreux à Florence. Surtout que les expressions musicale, théâtrale, culinaire et graphique étaient au programme et participaient à l'ambiance vivifiante : pour beaucoup de militants, le FSE a été un "dopage" de résistance et de convictions partagées. Aller d'un stand à l'autre dans la grande halle centrale nous démontrait l'ampleur des foyers de résistances à la politique libérale. Mais en-dehors de l'information à glaner, c'est aussi l'expression multiple d'un autre point de vue politique.

Le thème de la dette a été fortement soutenu par plusieurs interventions : Denise Comanne a ouvert le forum en séance plénière, puis un séminaire sur la dette et un débat sur l'Argentine ainsi que de nombreuses discussions autour de notre stand où toutes les équipes CADTM se retrouvaient quotidiennement pour commenter les conférences. Sans parler de la gigantesque manifestation où notre slogan préféré "elle tue, elle pille, elle assassine" a permis d'affirmer l'urgence d'annuler la dette.

Nous avons vécu un événement de l'intérieur et en direct, c'est ce qui en fait un moment historique et vitalisant.

DENISE MILBERGUE

## LIRE

**Mise à nu des marchés financiers. Les dessous de la globalisation**, Arnaud Zacharie et Jean-Pierre Avermaete, co-éd Syllepse/Vista/Attac  
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir pour comprendre la bourse, la finance, la crise actuelle. Un outil pédagogique à diffuser largement.

## NOUS AVONS SIGNÉ...

✓ **Coface**. La plate-forme française pour la réforme de la Coface et des aides aux exportations, à l'initiative des Amis de la Terre, demande la mise en place d'une politique d'aide aux exportations cohérentes avec les engagements internationaux de la France (voir bulletin 2). La version finale de cette plate-forme a été adoptée, nous la tenons à disposition.

✓ **Rapport IFI**. Le gouvernement français est tenu de remettre "chaque année au Parlement, au plus tard le 30 juin, un rapport présentant les activités du FMI et de la Banque mondiale (...) et les positions défendues par la France au sein de ces instances dirigeantes". Or, ce rapport du gouvernement n'est toujours pas rendu public pour 2002, et c'est fâcheux. Agir Ici est à l'origine d'une lettre sur ce sujet à Jacques Chirac que nous avons signée.

✓ **Côte d'Ivoire**. Un appel, initié par Survie et intitulé *Prévenir le pire*, demande la saisine du Conseil de sécurité de l'ONU pour imposer une solution politique et la fin des débordements actuels. Il demande aussi à tous d'agir pour refuser la haine et la guerre.

✓ **PAC**. Nous nous sommes associés à un appel pour la réforme de la Politique agricole commune de l'Union européenne, exigeant notamment le droit à la souveraineté alimentaire et le respect des agricultures paysannes, ainsi que la préservation de l'environnement, des ressources et du milieu naturel.

## PAS D'ÉTRENNES POUR LES MALADES DU SUD !

Le paragraphe 6 des Accords de Doha (novembre 2001) de l'Organisation mondiale du commerce affirmait la primauté du droit à la santé sur le droit des brevets et devait permettre aux pays les plus pauvres d'accéder aux médicaments génériques pour combattre les épidémies. La fabrication de génériques par des pays du Sud avait été autorisée mais elle ne concerne que les quelques pays ayant une industrie pharmaceutique (Brésil, Inde, Thaïlande). La question de l'importation de génériques pour les autres pays avait été reportée à fin 2002. Elle a finalement été rejetée par le refus des seuls États-Unis de s'y associer (contre la volonté des 143 autres pays membres). Les États-Unis n'ont pas voulu offrir un cadeau de Noël aux 42 millions de personnes atteintes du sida et autres malades des pays du Sud qui représentent uniquement 1 % du marché mondial des médicaments.



En soutenant depuis un an l'industrie pharmaceutique, les USA et autres pays du Nord (l'Union Européenne proposait un accord inapplicable par sa complexité) ont une nouvelle fois choisi les intérêts commerciaux contre les besoins sanitaires des populations. Quitte à revenir sur leurs promesses de Doha. Une fois les caméras éteintes, les négociations ont tourné au désavantage de la santé.

Depuis Doha, 15 millions de personnes sont mortes dans le monde de maladies infectieuses. Le développement ahurissant de l'épidémie du sida fait replonger certains pays d'Afrique australe, l'espérance de vie étant passée sous la barre des 40 ans dans sept d'entre eux.

Mais les intérêts des grands groupes ont primé sur ces conséquences humaines. Comme le dit Act-up : *"Dans le domaine de la santé, les multinationales n'ont pas besoin des marchés des pays en développement pour rentabiliser la recherche et le développement de leurs produits et faire d'énormes profits. En revanche, leurs monopoles tuent."*

CLAUDE QUÉMAR

## L'ARGENTINE BOUGE ENCORE !

Il y a un an déjà, le FMI suspendait tout octroi de prêt à l'Argentine et plongeait le pays dans un gouffre économique. Il y a un an déjà qu'a commencé dans ce pays une rébellion populaire qui a fait tomber deux présidents. L'Argentine s'est déclarée en défaut de paiement et n'a pu honorer ses dettes envers des créanciers privés. Les remboursements à l'égard des créanciers multilatéraux se sont néanmoins poursuivis : 4,8 milliards de dollars en 2002.

Mais à la mi-novembre 2002, une nouvelle fit grand bruit dans le monde de la finance : l'Argentine se déclarait aussi en défaut de paiement envers la Banque mondiale, refusant de payer une échéance de 805 millions de dollars pour préserver ses réserves financières. Une première pour un pays puissant et "politiquement correct". Mais aussi une façon de faire pression sur le FMI avec lequel les négociations sont difficiles. En effet, le FMI exige, contre prêt, notamment une hausse des prix de 30% d'anciens services publics privatisés, une réduction des dépenses publiques, des mesures de libéralisation et privatisations massives et pousse le gouvernement à révoquer la décision de fin du "corralito" de la Cour suprême de Justice qui permet aux Argentins d'avoir de nouveau accès à leurs propres économies...

On ne parlera jamais assez de l'Argentine, ce pays agricole qui produit dix fois plus de nourriture que ce dont il a besoin mais qui crie famine. Un enfant sur cinq y souffre de carences alimentaires graves et les hôpitaux soignent des enfants de 6 ans qui pèsent 9 kilos. Le remboursement massif d'une dette immorale et odieuse, issue en grande partie d'une dictature militaire et de vingt ans de politiques ultralibérales, a fait son oeuvre. Quand l'Argentine retrouvera-t-elle la possibilité de mettre en place des politiques répondant aux besoins humains fondamentaux ?

SARAH VALIN

## LIRE

**50 questions/50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale**, Damien Millet et Éric Toussaint, éd. CADTM/Syllepse. Cet ouvrage explique d'une manière simple et précise comment et pourquoi on en est arrivé à l'impasse de la dette. Illustré de graphiques, de cartes géographiques et de tableaux, il détaille les rôles des différents acteurs, l'engrenage dans lequel sont pris les pays endettés, les scénarios possibles pour sortir de l'impasse, les alternatives à l'endettement... Il expose les différents arguments moraux, politiques, économiques, juridiques, écologiques sur lesquels repose l'annulation de la dette extérieure publique des pays en développement.



## On est en 2003, pensez à (ré)adhérer !

Nom (en capitales) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Adhère au CADTM France :  10 euros  6 euros (petits revenus)

M'abonne aux publications du CADTM :  38 euros  22 euros (petits revenus)

A adresser avec votre règlement à : **CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau**